

Ramadan à Annonay : pour obtenir une salle, des jeunes musulmans cognent... et gagnent

Une fois de plus, le silence est fait par les médias, les autorités et les victimes sur les violences collatérales dues à la pratique d'une des religions de paix et d'amour.

Annonay, ville de 18 000 habitants du Nord de l'Ardèche, a une forte communauté turque avec une petite communauté maghrébine et une autre petite communauté asiatique dans un quartier de la ville : le Ripaille.

Une gigantesque mosquée turque avec ses dépendances culturelles tout aussi impressionnantes est en construction et en voie d'achèvement, avec un imam conquérant qui s'attache à ce que les femmes de sa communauté aient une attitude décente en public avec voile et jupe longue.

Mais les pratiquants turcs de cette mosquée excluent de leurs pratiques rituelles les maghrébins, notamment de celles de la rupture du jeûne lors du Ramadan (dans cette pratique religieuse, il n'y a que des égaux, mais il y a des plus égaux que d'autres).

Des jeunes maghrébins, sans doute très pieux, ont donc exigé d'un commerçant asiatique du quartier qu'il leur cède son arrière-boutique pour la rupture du jeûne. Devant son refus, ils le passent à tabac, avec pour conséquence une fracture du nez et diverses ecchymoses. Celui-ci ne porte pas plainte devant des menaces quotidiennes à connotation raciste de ces jeunes gens très pieux.

La communauté asiatique sait qu'elle ne peut pas obtenir une aide de la Ligue des Droits de l'Homme, puisque cette organisation a décrété qu'il n'existe qu'une sorte de racisme, celle exercée contre les jeunes d'origine maghrébine.

Ces jeunes, remplis de piété, voulant toujours pratiquer leur religion de paix et d'amour, exigent alors du Directeur du Centre Social du quartier, qu'il mette à leur disposition le Centre Social pour les nuits lors du Ramadan. Devant son refus pour cause de non assurance pour ce genre de manifestation, les jeunes, toujours emplis de piété religieuse (comme ont pu l'être nos chevaliers lors des croisades) le rossent sévèrement, heureusement sans fracture ni lésion grave à l'issue.

Les responsables PS de la mairie, en l'absence du maire, se précipitent alors pour demander à l'administration des HLM de mettre une salle à disposition de ces pratiquants islamiques pacifiques. La gendarmerie, avertie, vient témoigner de ses bons rapports avec les jeunes du quartier, lesquels manifestent à l'issue de cette affaire un triomphe ostentatoire.

Tous s'accordent à tenir secret cette affaire pour ne pas stigmatiser ces jeunes du quartier qui ont voulu seulement pratiquer leur religion.

Il n'y a donc pas eu un mot dans le journal régional et local « le Dauphiné Libéré » ni dans l'hebdomadaire très lu des catholiques du Nord-Ardèche « 'le Réveil ».

La Ligue des Droits de l'Homme reste silencieuse. Après tout, ces jeunes n'ont fait que réclamer et obtenir la liberté religieuse. Où est le problème ?

Nicolas Dupelous